



Information L.AS

09/11/2020





ODJ

Rappel des parcours

Option santé

Candidatures et nombre de places

Groupes d'épreuves et modalités d'évaluation

Ce qu'il faut retenir



Les différents parcours

Mathématiques

Informatique

Physique – Chimie

Accès aux MCCC

L'option santé

Tronc Commun 50 h (10 h par brique)					Spécialité Médecine Maïeutique pour licences sciences 50 h (10 h par brique)				
Anatomie générale	Physiologie	Pharmacologie	Biologie cellulaire	Histologie	Embryologie	Anatomie spécialisée	Physiologie spécialisée	SHS1	SHS2
					Spécialité Médecine Maïeutique pour licences sciences humaines 50 h (10 h par brique)				
					Embryologie	Anatomie spécialisée	Physiologie spécialisée	Biostatistiques	Biophysique
					Spécialité Pharmacie 50 h dont 11h TD (20, 14 et 16h par brique)				
Chimie organique et générale			Chimie analytique		Galénique				

2 examens (QCM) les 4/01 (tronc commun-1h30) et 22/04 (filières-1h30 chacune) - A Beaulieu

Entraînement à distance avec le tutorat le 21 novembre à 14h30

UE santé peut être obligatoires mais notes compensées pour la validation de la licence



Candidater au recrutement en santé

2 chances de candidater en santé

Si ancien PACES : reste 1 chance et impératif valider 60ECTS de plus (via LAS2)

Vous devez confirmer si vous candidatez, ou non, via un questionnaire lime survey

Procédure de candidature par mail à partir du 02/11/2020

Date limite du dépôt de dossier pour candidater en MMPK : **le 13/11/2020**

via ENT UR1 ou <https://pjweb.univ-rennes1.fr>

Janvier : confirmation des filières de candidatures + de la filière prise en compte pour valider la LAS

Nombre de places ouvertes par parcours

Université de Rennes 1 : nombre de places en 2^e année des études de santé en 2021-22

	GP 1	GP 2	GP 3	GP 4	GP 5	GP 6	
	PASS Rennes 1	L.AS 1	L2-3	Hors UE	Caen L.AS	Brest	Passerelles
Maïeutique	5	5	2	1			
Médecine	70	70	5	5			10
Odontologie	13			1	10		2
Pharmacie	13	13	13	2		25	2

*GP : groupe de parcours - cf. arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Les groupes d'épreuves

1^{er} groupe d'épreuve : Examens de LAS+ option santé

Homogénéisation des moyennes LAS hors mineure santé via formule (Moyenne étudiant moins Moyenne LAS) / écart type

Puis réintégration de la note mineure santé pour établir une note de référence

LAS 1	Ma	Me	P
L.AS S1	20	20	20
L.AS S2	20	20	20
Option santé	20	20	20

LAS 2-3	Ma	Me	P
L.AS S1	20	20	30
L.AS S2	20	20	30
Option santé	20	20	V/NV

Simulation sur deux groupes

groupe A: 30 étudiants qui ont une moyenne hors option santé = 12 et écart type = 4

groupe B : 130 étudiants qui ont une moyenne hors option santé = 10 et écart type = 7

on prend étudiants ayant moyenne supérieure à 10

pour le groupe A de A 10 à A30

Pour le groupe B de B 63 à B 130 -

pour la moyenne normalisée hors option santé " moyenne étudiant - moyenne de la promotion"
divisé par écart type de la promotion

utilisation de la note de la mineure santé

nous avons simulé l'option santé de 5 à 15 pour le groupe A avec une moyenne de 12 ± 3

de 2 à 18 pour le groupe B avec une moyenne de 14 ± 6

Les étudiants ayant moins de 10/20 à la mineure Santé sont écartés également. Une moyenne est calculée entre leur moyenne normalisée et la note de la mineure Santé.

Cette dernière moyenne permet d'interclasser les étudiants

Par exemple,

- j'appartiens au groupe A : j'ai 14,943 en licence hors santé et ds ma promo je suis 8/30. - je n'ai pas 10/20 à la mineure santé. je ne peux pas candidater à MMOP

- j'appartiens au groupe B : j'ai 18,76 en licence hors santé , ds ma promo je suis 1/130 - j'ai 17,97 à la mineure santé je suis la meilleure

Les groupes d'épreuves

2ème groupe d'épreuve :

Examens de LAS+ option santé

Oral 20 mn : motivation et étude de document (semaine du 21/06)

1 oral pour chaque filière

Coefficients 2ème groupe d'épreuves	Épreuves (pour chaque filière)	Maïeutique	Médecine	Pharmacie
Note 1er groupe épreuves	Ecrit	70	70	70
Motivations/ projet professionnel	Oral 10 mn	10	10	15
Etude de documents	Oral 10 mn	20	20	15



Les groupes d'épreuves : jury

Après chaque groupe d'épreuve et pour chaque filière, détermination de notes seuil :

- 1^o groupe d'épreuve :
 - 1 seuil pour admission (50% places)
 - et 1 seuil pour admissibilité au 2^o groupe d'épreuve
- 2^o groupe d'épreuve :
 - 1 seuil pour admission (50% des places)
 - puis liste complémentaire



Préparation aux épreuves

Tutorat en distanciel

Entraînement blanc à distance fin novembre

Préparation à l'oral :

- Réflexion sur projet professionnel
- Entraînements à l'oral semaine du 14/06



Contact campus santé

Point d'entrée unique pour toutes question :
Licence-acces-sante@univ-rennes1.fr

A retenir :

Pas d'obligation candidater en MMP cette année – possibilité reporter candidature

ATTENTION : Option santé peut être obligatoire pour valider la LAS mais compensée sur semestre 2

Formulaire à compléter pour le 13/11

Examens écrits le 4/01/21 puis choix de filière semaine du 14/01

Examen le 22/04/21

Oral semaine du 21/06/21

Pour rappel, lien vers tableau détaillé pour accès études de santé

https://www.univ-rennes1.fr/sites/www.univ-rennes1.fr/files/asset/document/acces_etudes_de_sante_v4__0.pdf